

Que va-t-il se  
passer dans  
notre commune ?

Saint-Marcellin-en-Forez

# Ki-Kan-Koi

MAI 2019 • numéro 53

## Informations Municipales

### TRAVAUX

Rue du Dr Guinard : réseau d'alimentation en eau potable. Durée prévisionnelle de trois mois

### COMMEMORATIONS

**Mercredi 8 mai à 10h30**

Place des Combattants

### CHANTIERS EDUCATIFS

Jeunes de 16 à 25 ans, habitant Saint Marcellin en Forez. Dossier de candidature à retirer et déposer en mairie **avant le 14 mai**

Renseignements : 04 77 36 10 90

### FERMETURE DE LA MAIRIE

**Vendredi 31 mai et samedi 1er juin**

### LUDOBUS

**Vendredi 3 mai et mardi 21 mai de 15h30 à 17h**

Place Sainte Catherine

### CONSEIL MUNICIPAL

**Mercredi 22 mai à 20h.** Salle du Colombier

### ELECTIONS EUROPEENNES

**Dimanche 26 mai à partir de 8h.**

Salle Bernard Rouby

Pièce d'identité avec photographie et carte d'électeur à présenter au bureau de vote.

### TONTE DES PELOUSES

La période est propice à la tonte des pelouses. Il est utile de rappeler les limitations liées à la réglementation sur les bruits du voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage faits par les particuliers à l'aide d'engins à moteur thermique ou électrique ne peuvent être réalisés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### PHOTOS DE CLASSE

Afin d'organiser une exposition, nous sommes à la recherche de photos de classes anciennes ou récentes. Si vous le souhaitez, vous pouvez déposer vos photos à l'accueil de la mairie où elles seront numérisées.

Vous avez la possibilité également de les envoyer par mail : [helene.desimone@saintmarcellinenforez.fr](mailto:helene.desimone@saintmarcellinenforez.fr)

## Concours des Maisons Fleuries 2019

Pour concourir, il faut avoir un jardin visible de la rue (le jury ne pénètre pas dans la propriété) ou un balcon fleuri. Les critères retenus par le jury sont les suivants : harmonie, diversité, entretien et économie en eau. Le jury est composé d'élus des communes voisines : Bonson, Saint-Cyprien, Saint-Romain-le-Puy, Saint-Georges-Hauteville, Sury-le-Comtal. Si vous souhaitez participer, veuillez retourner le bulletin ci-dessous en mairie. Le passage pour les notations aura lieu en Juillet.

***Votre jardin, votre balcon sont visibles de la rue, vous participez à l'embellissement de notre village. Inscrivez-vous à l'édition 2019 du concours des maisons fleuries en remplissant ce bulletin à déposer en mairie avant le 15 Juin 2019***

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Je m'inscris au concours des maisons fleuries dans la catégorie suivante :

- Catégorie A : maisons avec jardin visible de la rue
- Catégorie B : façades avec fenêtres et /ou balcons fleuris

Saint Marcellin en Forez, le .....

**Bulletin de participation à déposer en mairie avant le 15 juin 2019**

## Vie Associative

### LES PUCES MARCELLINOISES

**Tous les dimanches matins du 5 mai au 29 septembre de 6h à 12h30** (à l'exception du dimanche 9 juin, week-end de la fête patronale).  
Espace Le Moulin

Infos pratiques :

Tarif : 2€ le mètre linéaire.

Gratuit pour les visiteurs.

Stationnement visiteurs : se garer sur les emplacements fléchés et prévus à cet effet.

Accès véhicules uniquement par le rond-point d'Outre-l'Eau. Accès interdit par le centre du village.

Buvette avec viennoiseries.

Renseignements complémentaires sur le site internet de l'ASSEN de Saint-Marcellin

<http://assenmarcellinoise.weebly.com> ou

par téléphone : 06 70 03 33 97 - 06 88 69 16 32

### APPRENTIS ŒNOLOGUES CLUB MARCELLINOIS (AOC)

**Samedi 18 Mai 2019**

Voyage à Oingt en Beaujolais et ses environs

Programme : visite d'un domaine viticole à Julienas avec dégustation- Repas au restaurant « La maison des beaujolais » - Visite guidée de Oingt, village classé.

Tarif : 40€

Inscriptions et renseignements : 06 84 61 15 75

### ADMR

**Vendredi 24 mai à 18h**

Salle Aristide Briand- Assemblée générale

### ASSOCIATION FAMILLES RURALES ART FLORAL

**Vendredi 24 mai.** Espace Jean Barnier

Renseignements et inscription :

06 81 74 52 59 - [georgette.dantony@sfr.fr](mailto:georgette.dantony@sfr.fr)



## Informations pratiques

### MAIRIE

24 rue Charles de Mazenod  
42680 ST-MARCELLIN EN FOREZ

Accueil : 04 77 36 10 90

Fax : 04 77 52 91 33

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h

[www.saintmarcellinenforez.fr](http://www.saintmarcellinenforez.fr)

[mairie@saintmarcellinenforez.fr](mailto:mairie@saintmarcellinenforez.fr)

### POLICE MUNICIPALE

4 rue Charles de Gaulle

42680 ST MARCELLIN EN FOREZ - 04 77 36 10 91

### DÉCHÈTERIES

Les déchèteries sont ouvertes :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
et le samedi de 9h à 18h.

N° Vert 0 800 881 024 (*appel gratuit depuis un poste fixe*)  
[dechets@loireforez.fr](mailto:dechets@loireforez.fr)

Pour en savoir plus sur les modalités de collecte, le tri et la réduction des déchets :

<http://www.dechets-loireforez.fr>

### BIBLIOTHÈQUE - MEDIATHÈQUE

Ouverture au public :

- Lundi et Mardi de 16h à 18h
- Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
- Vendredi de 16h30 à 19h
- Samedi de 10h à 12h

### MAISON DE L'ARMORIAL (Visites gratuites)

Ouverture tous les dimanches de 14h30 à 18h.

Les autres jours, sur RDV au 04 77 52 83 79.

### BUREAU DE POSTE

4 avenue Charles de Gaulle

Tél : 3631 (numéro non surtaxé)

Lundi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30

Mardi : 9h à 11h30 et 14h30 à 16h30

*Pour l'édition KiKanKoi de mars 2017, vos informations sont à transmettre avant le 15 février à la Mairie : [helene.desimone@saintmarcellinenforez.fr](mailto:helene.desimone@saintmarcellinenforez.fr) ou au 06 46 07 75 86*